

# FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

## DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE

### ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : **École nationale supérieure des Arts Décoratifs ( ENSAD)**

Le chef d'établissement, M. Mme. **Siham JOUINI**

certifie que l'élève **Thi Thanh Hang NGUYEN**

- était inscrit(e) dans l'établissement **ENSAD** pour l'année scolaire 2020/2021 en (1) : **scénographie en 3e année**
- passe en année supérieure de (1) : **scénographie en 4e année** pour l'année scolaire 2021/2022 dans l'établissement : **ENSAD**

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature  
du Chef d'établissement

Date : 04/08/2021

Avant de nous envoyer ce dossier, composé des deux attestations (élève et chef d'établissement), nous vous remercions de vérifier que l'élève a bien joint les pièces demandées :

- photocopies des 2 derniers bulletins scolaires et attestant du passage en année supérieure ;
- lettre de motivation manuscrite ;
- RIB personnel de l'élève (même si son compte bancaire est inchangé) ;
- pour les étudiants étrangers, photocopie du titre de séjour en cours de validité ou justificatif de procédure en cours.